



## FRAIS DE SEJOUR MEDECINE – CHIRURGIE - OBSTETRIQUE

Nous tenons à votre disposition, à l'accueil de notre établissement, dans le hall principal, l'arrêté du 5 mars 2006 ainsi que du 25 août 2006 fixant les tarifs de référence nationaux par activité.

Le forfait journalier institué par le gouvernement depuis avril 1983 et à la charge du patient (sauf cas d'exonération), est facturé à compter du jour d'entrée jusqu'au jour de sortie inclus.

En 2010, ce forfait est de ..... **18,00 € par jour**  
A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2006, une participation forfaitaire de 18 € restant à la charge de l'assuré est applicable aux actes dont le tarif est égal ou supérieur à 91 €, sauf cas particuliers (maternité, AT, ALD, invalidité...) – Décret 2006-707 du 19 juin 2006.

### SUPPLEMENT CHAMBRE HOSPITALISATION

- ◆ **CHAMBRE PARTICULIERE** (suivant les disponibilités)..... **46,00 € par jour**  
*Le jour d'entrée sera facturé, mais pas le jour de sortie. (présence à minuit)*
  - Mise à disposition du téléphone (coupure à 11h30 le jour de la sortie pour préparation facturation)
  - La mise à disposition de la télévision est comprise dans le forfait chambre seule (un chèque de caution de 30 € est demandé).

- ◆ **CHAMBRE PARTICULIERE GRAND CONFORT**..... **90,00 € par jour**  
*Le jour d'entrée sera facturé, mais pas le jour de sortie.*
  - Mise à disposition du téléphone (coupure à 11h30 le jour de la sortie pour préparation facturation)
  - La mise à disposition de la télévision est comprise dans le forfait grand confort.

- ◆ **CHAMBRE A DEUX LITS :**
  - Mise à disposition du téléphone (coupure à 11h30 le jour de la sortie pour préparation facturation)
  - Mise à disposition de la télévision (un chèque de caution de 30 € est demandé)..... **3,00 € par jour***Le jour d'entrée sera facturé, mais pas le jour de sortie.*

- ◆ Dans tous les cas, les communications téléphoniques sont à la charge des patients au tarif de **0,29 €** l'impulsion.

**I.V.G.**

*Honoraires en sus*

#### HOSPITALISATION COMPLETE

- ◆ **FORFAIT I.V.G.**..... **139,83 €** pour une journée + **58,54 €** par journée supplémentaire

#### HOSPITALISATION DE JOUR

- ◆ **Forfait I.V.G. séjour entre 12 et 24 heures**..... **198,40 €**
- ◆ **Forfait I.V.G. séjour de moins de 12 heures**..... **139,83 €**

### AUTRES SUPPLEMENTS

#### ◆ POUR TOUTE CATEGORIE DE CHAMBRE

Les boissons sont à demander à l'hôtesse et sont à régler le jour de la sortie au tarif de :

Badoit 50 cl.....	2,00 €	Jus d'orange 20 cl.....	1,50 €
Bordeaux 37,5 cl.....	4,00 €	Vin blanc 18,7 cl.....	3,00 €
Café.....	1,00 €	Orangina 33 cl.....	2,00 €
½ champagne.....	14,00 €	Rosé 18,7 cl.....	3,00 €
Champagne 75 cl.....	23,00 €	Thé.....	1,00 €
Coca-cola 33 cl.....	2,00 €	¼ vin.....	2,00 €
Evian 50 cl.....	2,00 €		

#### POUR LES ACCOMPAGNANTS

#### ◆ POUR TOUTE CATEGORIE DE CHAMBRE :

Une hôtesse passe dans votre chambre tous les matins prendre la commande des repas.

- Petit déjeuner..... 3,50 €
- Repas accompagnant midi..... 9,00 €
- Repas accompagnant soir..... 9,00 €
- Repas enfant accompagnant..... 6,00 €
- Lit accompagnant..... 12,20 €

#### MATERNITE

Evian 50 cl.....	2,00 €	Papa Cool.....	8,00 €
Badoit 50 cl.....	2,00 €	Papa Gourmet.....	10,00 €
Coca-cola light 33 cl.....	2,00 €	Papa Pressé.....	10,00 €
Jus tropical Minute Maid 33 cl.....	2,00 €	Macarons(18).....	12,00 €
Jus pomme Minute Maid 33 cl.....	2,00 €	Champagne 375 cl.....	14,00 €

### HONORAIRES

Les honoraires des praticiens sont facturés en sus des frais de séjour ci-dessus.

La Clinique PASTEUR et les médecins y exerçant (ou pouvant y être appelés) sont conventionnés. Certains praticiens ont choisi le « secteur 2 » ou « DP », ce qui donne droit à un dépassement d'honoraires ; celui-ci, figurant sur la facture mais non remboursé par la Sécurité Sociale, doit faire l'objet d'une entente préalable directe avec les patients lors d'une consultation. Tous renseignements à ce sujet peuvent être donnés au patient et à sa famille, par le secrétariat médical, lors de la consultation ou de l'hospitalisation.

**S.A. Clinique Pasteur - Lanroze**

32, rue Auguste Kervern – CS 82936 – 29229 BREST Cedex 2  
Tél. 02 98 31 32 33 – Fax 02 98 31 32 18